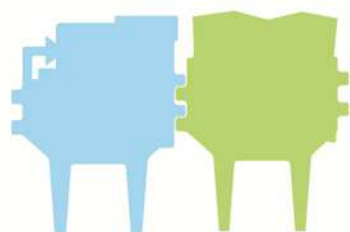
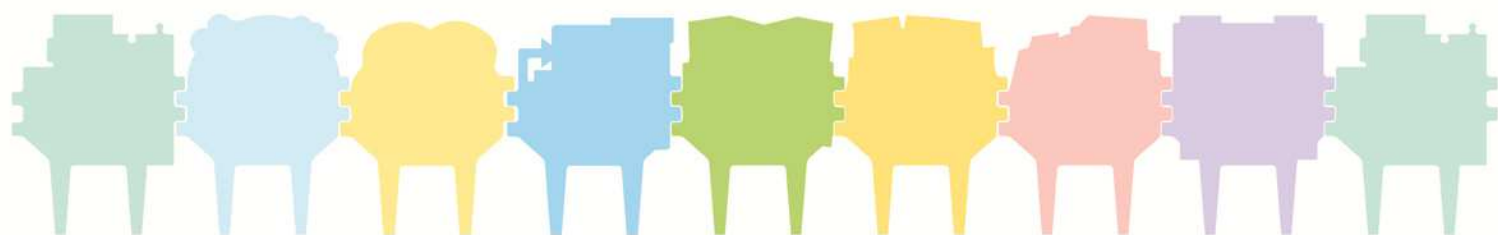
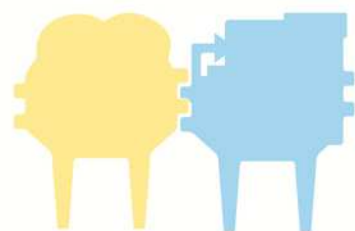


L'HUMANISATION DE L'HÔPITAL

AFFAIRE À SUIVRE



Une exposition itinérante
du Musée de l'AP-HP



Sommaire

- L'humanisation de l'hôpital :
de l'accueil des pauvres à la démocratie sanitaire p.3
- L'exposition itinérante :
un outil de découverte et de sensibilisation p.4
- Les thèmes des panneaux p.5
- Le descriptif technique p.6
- Le comité de pilotage p.7
- Pour prolonger la réflexion : un DVD p.8

ANNEXES

- En savoir plus
 1. Eléments pour une définition de l'humanisation p.10
 2. Chronologie p.11
 3. Quelques panneaux p.16

Renseignements pratiques

Musée de l'AP-HP

3, avenue Victoria, 75004 Paris

☎ : 01 40 27 50 05

Mail. contact.musee@aphp.fr

www.aphp.fr/musee

L'humanisation de l'hôpital : de l'accueil des pauvres à la démocratie sanitaire

Un mouvement de réforme amorcé dès les années 1930

« L'humanisation » de l'hôpital désigne le projet de réforme profonde de l'institution hospitalière pour tenter de l'ajuster aux mouvements de la société, à l'évolution de ses modes de vie et de ses attentes. Amorcé dès la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales, dont la couverture du risque maladie ouvre l'hôpital aux classes moyennes, il se confirme avec sa transformation en service public (décret du 17 avril 1945) accessible à tous les citoyens, désormais appelés les usagers. Car c'est à l'hôpital qu'ils bénéficient de la science médicale la plus moderne. Pour tous et en moins de deux décennies, l'hôpital devient la référence : de la naissance à la mort, le lieu du premier comme du dernier recours.

Une volonté politique à partir de 1958

Parallèlement à l'explosion des techniques médicales, l'institution travaille à se moderniser et à « s'humaniser ». Le mot va, dès 1956, acquérir la dimension d'un slogan dans le cadre d'une politique nationale. L'ampleur de ce mouvement au sein de l'histoire hospitalière du XX^e siècle, est majeure et proportionnelle à la pesanteur des héritages. Issu de l'hospice, l'hôpital accueille toujours massivement les pauvres et les assistés jusqu'en 1945. L'arrivée d'une nouvelle population révèle brutalement les limites d'un cadre qui appartient à un autre âge. Tout est à repenser. Mais par où commencer et comment satisfaire en même temps aux efforts d'investissements réclamés par la science, et à ceux exigés par l'élévation du niveau de vie ? Comment concentrer l'attention à la fois sur la dimension matérielle de l'humanisation et sur sa dimension relationnelle ? Et comment ne pas perdre de vue la visée ultime de l'humanisation : l'acquisition d'autres façons de parler, de regarder et d'écouter les patients ?... Pendant ce temps, la société évolue, les malades s'organisent, les médias dénoncent, les droits des patients prennent force de loi et la "démocratie sanitaire" fait ses premiers pas (loi du 4 mars 2002). Le chantier de l'humanisation est permanent et ne cesse de s'étendre, relayé par d'autres notions : « qualité », « sollicitude », « bientraitance »..., chacune conduisant à de nouvelles applications.

L'exposition itinérante : Outil de découverte et de sensibilisation

L'exposition itinérante est destinée à favoriser un éveil sur les principaux aspects de cette histoire et à rendre largement accessible une information sur ce mouvement majeur de l'hôpital du XX^e siècle. Elle en rappelle les principales étapes, qui ont abouti au système actuel de gouvernance des hôpitaux. Il s'agit donc d'un outil d'appréhension du passé permettant une meilleure compréhension des problématiques présentes et futures.

Cette exposition est une déclinaison mobile, légère et facile à monter de l'exposition temporaire *L'humanisation de l'hôpital. Mode d'emploi*, présentée au Musée de l'AP-HP du 21 octobre 2009 au 4 juillet 2010.

Elle a été conçue à partir d'une étroite collaboration avec un comité de pilotage, composé de professionnels des hôpitaux et de représentants des usagers. Son contenu, à la fois synthétique, clair et accessible, est adapté aux publics variés qu'elle est susceptible de rencontrer dans les hôpitaux, les établissements médico-sociaux ou instituts de formation.

L'accueil de l'exposition peut s'inscrire naturellement dans un programme de formation ou un projet culturel organisé par les établissements de santé.

Les thèmes des panneaux

- **L'humanisation de l'hôpital. Affaire à suivre**

Panneau introductif.

- **Un chantier sans limites ?**

Un mouvement de fond, touchant tous les domaines de la vie hospitalière : architecture, décoration, alimentation, information, etc.

- **Confort, bien-être**

La volonté d'adapter l'hôpital aux évolutions de la société, notamment en ce qui concerne les standards d'hébergement et de vie.

- **"Dire et faire" ou le best of des circulaires**

La diffusion des mesures d'humanisation passe, dans un premier temps, par le recours aux circulaires à l'attention des personnels.

- **Destination : les droits des malades**

Le rôle joué par la législation, depuis la circulaire ministérielle du 16 mars 1945 jusqu'à la loi du 4 mars 2002.

- **Boîte à idées**

L'humanisation à travers les premières réalisations, parmi les plus innovantes, tantôt à l'initiative des individus, tantôt à l'initiative des institutions.

- **Beau fixe ?...**

L'évaluation des résultats, mise en place à la fois par le Ministère de la Santé et par les établissements de santé.

- **Partenaires à l'hôpital**

La place et le rôle du patient et des associations dans l'organisation de l'hôpital aujourd'hui : des partenaires investis aux côtés des professionnels pour améliorer la qualité du système de santé.

- **Ensemble, inventer l'hôpital**

Quelques idées pour l'hôpital de demain sur les thèmes du relationnel, des nouvelles technologies et du partage des données.

- **Et pour en savoir plus...**

Invitation à visiter l'exposition *L'humanisation de l'hôpital. Mode d'emploi* au Musée de l'AP-HP (jusqu'au 4 juillet 2010) ou à découvrir le DVD.

Le descriptif technique

L'exposition est constituée de 10 panneaux (PVC expansé) imprimés au recto. De couleurs attractives et de forme originale, chaque panneau illustre un thème particulier à l'aide de photographies, textes, citations et pictogrammes.

L'ensemble est totalement modulable : les panneaux sont conçus pour être présentés sans contrainte d'ordre. Ils peuvent être assemblés par 2, par 3, ou plus, ou être exposés individuellement, en fonction des espaces disponibles.

Scénographie :

Jean Couvreur, assisté de Sarah Debail

Composition	Conditionnement
<ul style="list-style-type: none">• 10 panneaux dont :<ul style="list-style-type: none">- 1 panneau d'introduction- 8 panneaux thématiques- 1 panneau de conclusion encombrement des panneaux : 9 panneaux : h : 190 ; l : 150 cm 1 panneau : h : 140 ; l : 150 cm. <ul style="list-style-type: none">• 10 pieds avec platine anti-dérapante permettant une installation individuelle des panneaux.• angle de pose recommandé : 45 °• 1 notice de montage.	<ul style="list-style-type: none">• 3 caisses en bois sur roulettes mesurant 208 x 165 x 40 cm• 2 caisses en bois sur roulettes mesurant 134 x 115 x 42 cm

Le comité de pilotage

- Lucette Dugout, Cadre formateur, IFSI Pitié-Salpêtrière
- Marie-Agnès Garo, Chargée de communication, hôpital Charles-Foix (94)
- Tim Graecen, Représentant des usagers, Hôpital européen Georges-Pompidou
- Annie Labbé, Présidente de l'association ARGOS
- Sylvie Lachize, Bureau de la représentation des usagers et des associations, Direction des affaires juridiques et des droits des patients
- Laure Albertini, Directeur du Département des droits du patient et des associations, Direction des affaires juridiques et des droits des patients
- Gaïd Le Gall, Responsable de la médiathèque, hôpital Beaujon
- Nadine Perrin, Département des droits du patient et des associations, Direction des affaires juridiques et des droits des patients
- Long Pham-Quang, Formateur, Centre de formation continue du personnel hospitalier
- Monique Tiberghien, Représentante des usagers pour l'association APF à l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne
- Barbara Vachey, Cadre formateur, IFSI Saint-Antoine
- Jean Wils, Chargé des droits des usagers, Direction qualité, Hôpital européen Georges-Pompidou

Pour prolonger la réflexion : un DVD

Le DVD a été réalisé à partir des témoignages de 36 personnalités : infirmiers, médecins, représentants d'usagers, directeurs, paramédicaux, journalistes etc ...

Les différentes entrées qu'il réunit constituent autant d'outils pour une appréhension large et renouvelée du sujet.

Au menu :

- Le documentaire : « *L'humanisation de l'hôpital, un long chemin...* »
- Témoignages
 - L'humanisation : un mode d'emploi introuvable ?
 - L'humanisation : un chantier permanent
 - L'humanisation et ses paradoxes
- En savoir plus : chronologie, textes ...

Particulièrement accessible aux professionnels de santé, aux étudiants des filières sanitaires et sociales et à toute personne investie dans une association œuvrant dans l'hôpital, le DVD est également destiné à tous ceux qui s'intéressent aux grands débats de société d'aujourd'hui.

Editeur : AP-HP

Réalisation : Musée de l'AP-HP / Véronique Pons
octobre 2009

Durée : 1h58

Prix public : 25 €

*Réalisé grâce aux soutiens de la Mutuelle d'Assurance du Corps Sanitaire Français (MACSF)
et du Ministère de la Culture et de la Communication – DRAC-Ile-de-France*

ANNEXES

ELEMENTS POUR UNE DEFINITION DE L'HUMANISATION

Le terme "*humanisation*" appliqué à l'hôpital désigne **l'effort fourni par l'institution afin de s'adapter aux évolutions de la société**, notamment en ce qui concerne les modes de vie. Cet effort comporte deux dimensions :

- **Une dimension matérielle**, visant à améliorer le cadre de vie hospitalier.
- **Une dimension relationnelle**, visant à instaurer de nouvelles façons de considérer le patient.

L'expression "humaniser l'hôpital" est employée pour la première fois par Henri Thoillier dans son livre *L'hôpital français*, publié en **1943**. Cependant, la volonté d'humaniser l'hôpital est antérieure à cette date. Dès les années 1930, elle s'exprime à travers les mots "**accueil**", "**confort**", "**bien-être**". Aujourd'hui, ce sont des expressions comme "**qualité**" et "**bientraitance**" qui ont pris le relais. Car chaque génération d'hospitalier reprend et s'approprie la notion d'humanisation, en lui associant une définition, un vocabulaire et des objectifs différents. En effet, l'humanisation de l'hôpital est un processus en mouvement perpétuel, car il doit sans cesse se renouveler à l'intérieur d'une tension permanente avec l'autre exigence majeure de l'hôpital : celle du progrès médical.

CHRONOLOGIE

	Réglementation	Evénements particuliers	Actions de l'AP de Paris
1898	<ul style="list-style-type: none"> La loi du 9 avril 1898 sur la responsabilité patronale des accidents du travail ouvre les hôpitaux aux victimes de ces accidents sans considération de condition sociale et de revenus. 		
1927		<ul style="list-style-type: none"> Installation de postes de TSF dans divers établissements des Hospices civils de Lyon. 	
1928	<ul style="list-style-type: none"> Les lois du 5 avril 1928 et du 30 avril 1930 sur les assurances sociales, en instituant pour les salariés une couverture du risque maladie, ouvrent les hôpitaux aux classes moyennes. 		
1929		<ul style="list-style-type: none"> Une délégation de directeurs d'hôpitaux français se rend au 1^{er} Congrès international des hôpitaux à Atlantic City. Ils en profitent pour visiter plusieurs établissements hospitaliers des Etats-Unis et du Canada, à la recherche d'exemples à suivre. Leurs observations seront consignées par André Gouachon dans son livre <i>Les hôpitaux des Etats-Unis et du Canada</i> (Lyon, 1931). 	
1934			<ul style="list-style-type: none"> Création de la Bibliothèque centrale des hôpitaux.
1935			<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du nouvel hôpital Beaujon à Clichy : vitrine de la modernité de l'AP, il dispose de nombreux éléments favorisant le confort et le bien-être du malade (chambres individuelles, postes de TSF, bibliothèque ambulante, etc.).
1936		<ul style="list-style-type: none"> Création de la Fédération hospitalière de France (FHF). 	<ul style="list-style-type: none"> La circulaire du 16 janvier 1936 interdit de fumer dans les services d'hospitalisation.
1937			<ul style="list-style-type: none"> La circulaire du 16 juillet 1937 interdit aux personnels de tutoyer les malades.
1939			<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} essai de repas à la carte dans les hôpitaux Beaujon et Cochin.
1941	<ul style="list-style-type: none"> La loi du 21 décembre 1941 relative aux hôpitaux et hospices civils fait de l'hôpital un service public ouvert à l'ensemble de la population française et non plus seulement aux pauvres. Ce texte sera rendu effectif avec le décret 		<ul style="list-style-type: none"> Modification des horaires des équipes de jour et de nuit "en vue d'assurer aux malades un repos nocturne complet" : réveil à 7h, repas à 12h30 et 18h30, visites de 13h30 à 15h le jeudi et le dimanche, de 13h30 à 14h30 les

	du 17 avril 1945.		autres jours, extinction des lumières à 21h.
1943		<ul style="list-style-type: none"> Publication de l'ouvrage d'Henri Thoillier, <i>L'hôpital français</i> (M. Brézol, Paris), dominé par la nécessité d'humaniser l'hôpital. 	
1944	<ul style="list-style-type: none"> L'arrêté du 20 mai 1944 fixe les conditions techniques et hygiéniques des hôpitaux : suppression des salles communes et remplacement par des chambres de 6 lits au maximum. Le terme "usager" y est employé pour la première fois. 		
1947	<ul style="list-style-type: none"> La circulaire ministérielle du 19 juin 1947 invite les établissements hospitaliers à remettre à chaque hospitalisé, au moment de sa sortie, un bref questionnaire destiné à recueillir les impressions et observations de l'intéressé sur son séjour à l'hôpital. 	<ul style="list-style-type: none"> Création de la Fédération internationale des Hôpitaux qui promeut et développe la réflexion des directeurs d'hôpitaux sur les conditions d'accueil et d'hébergement des malades. 	
1948			<ul style="list-style-type: none"> La circulaire du 16 juin 1948 instaure la distribution d'un "tract d'accueil" aux malades entrants et préconise de remettre aux patients, à leur sortie, un court questionnaire portant sur les soins, la nourriture et le personnel.
1949			<ul style="list-style-type: none"> La circulaire du 28 juin 1949 donne des instructions pour que "les malades ne soient, en aucun cas, réveillés avant 6h30" et la note du 28 juillet 1949 rappelle "à tous les membres du personnel que le respect du repos du malade constitue pour chacun d'eux, quelle que soit la nature de ses fonctions, une obligation impérieuse".
1950		<ul style="list-style-type: none"> Le II^e Congrès international des techniciens de la santé se tient à Paris du 6 au 9 juin. Une commission chargée d'étudier le thème du malade propose des "mesures susceptibles d'humaniser l'hôpital" et souligne "la nécessité de traiter le malade comme un être humain" (<i>Techniques hospitalières</i>, 59-60, août-septembre 1950, p. 70). 	
1954		<ul style="list-style-type: none"> L'Organisation mondiale de la Santé organise en septembre une réflexion sur le thème de l'enfant à l'hôpital : il y est affirmé que tout doit être mis en œuvre pour donner à l'hôpital un aspect qui rappelle le plus possible la maison et pour créer dans les salles un 	

		bon climat affectif.	
1955		<ul style="list-style-type: none"> • L'Ordre des médecins organise le 1^{er} Congrès international de morale médicale à Paris . • Le IX^e Congrès de la Fédération internationale des hôpitaux se tient à Lucerne du 29 mai au 3 juin sur le thème "Le bien-être mental du malade à l'Hôpital général". 	<ul style="list-style-type: none"> • La circulaire du 31 mai 1955 formule des recommandations sur les qualités d'écoute et de politesse du personnel affecté aux loges d'accueil des hôpitaux. • Création de la 6^e commission, ou Commission des questions hôtelières, au sein du Conseil de surveillance, pour examiner toutes les questions relatives à l'accueil du malade et à son confort matériel et moral. En 1958, elle présente un important rapport sur "Le bien-être du malade". • Création du Centre de floriculture destiné à fleurir les hôpitaux.
1956		<ul style="list-style-type: none"> • Le 8 juin 1956, la FHF organise, à l'occasion de son 20^e anniversaire, un 1^{er} congrès national sur le thème : "Il faut humaniser l'hospitalisation". 	
1957			<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un Service d'hospitalisation à domicile.
1958	<ul style="list-style-type: none"> • La circulaire ministérielle du 5 décembre 1958 relative à l'humanisation des hôpitaux formule des recommandations sur les visites, la présence des familles, les effets personnels, les horaires et l'accueil. Le texte vise à adapter les "conditions d'hospitalisation des malades aux exigences de la vie moderne et à l'évolution du niveau de vie moyen" et cherche à donner "à l'hôpital un visage plus clair et plus humain". 	<ul style="list-style-type: none"> • Publication de l'ouvrage de Micheline Vernhes, <i>Peggy</i> (Julliard, Paris), dans lequel elle raconte l'hospitalisation de sa fille et son combat contre le règlement qui interdit aux parents de rester aux côtés de leurs enfants hospitalisés au-delà des heures de visite. 	<ul style="list-style-type: none"> • La circulaire du 21 février 1958 autorise la présence d'un membre de la famille auprès des malades en danger. • Le 13 mars, le Conseil de surveillance annonce le recrutement d'hôtesse pour tenter d'améliorer l'accueil à l'hôpital. • La circulaire du 27 mars 1958 autorise les patients qui le souhaitent à utiliser leur linge personnel durant leur hospitalisation. • La circulaire du 20 mai 1958 demande aux chirurgiens d'examiner pour chaque cas les possibilités de visite exceptionnelle avant et après l'opération d'un enfant. Les décisions doivent être prises en conciliant "le souci d'humanité avec l'intérêt du petit malade". • La circulaire du 17 décembre 1958 élargit les horaires de visite : les malades peuvent désormais être visités tous les jours, de 13h30 à 15h30, et une visite doit être permise le soir.
1959		<ul style="list-style-type: none"> • La FHF organise, du 2 au 9 octobre, la 1^{ère} Semaine nationale des hôpitaux, opération de communication « grand public ». • Publication de l'ouvrage du Pr Delore, <i>L'Hôpital humanisé</i> (EFS, 	

		Paris).	
1962		<ul style="list-style-type: none"> Publication de l'ouvrage de Charles Chillard, <i>L'Humanisme hospitalier</i> (Ed. du Cosmos, Paris). 	
1968			<ul style="list-style-type: none"> La circulaire du 10 décembre 1968 remplace le "tract d'accueil" par un livret d'accueil qui contient entre autres un questionnaire de sortie, remis à chaque personne hospitalisée.
1970	<ul style="list-style-type: none"> La circulaire ministérielle du 25 février 1970 relative à l'humanisation des hôpitaux demande aux établissements de fournir un rapport sur l'application des recommandations de la circulaire du 5 décembre 1958. La circulaire ministérielle du 6 avril 1970 préconise des mesures pour améliorer les conditions d'accueil et de séjour dans les établissements pour personnes âgées. La circulaire ministérielle du 18 décembre 1970 donne un caractère obligatoire aux recommandations de la circulaire du 5 décembre 1958. 	<ul style="list-style-type: none"> Publication du <i>Rapport Ducamin</i> : il recommande notamment une intervention forte des pouvoirs publics et préconise d'envisager l'humanisation comme un enjeu fondamental et présent à tous les niveaux de décision, plutôt que comme une somme d'efforts ponctuels. Ce rapport est diffusé à l'ensemble des préfets par le Ministre de la Santé Robert Boulin (Lettre du 31 juillet 1970). 	<ul style="list-style-type: none"> Le port des badges par les personnels de l'AP est généralisé (Conseil de surveillance du 19 février 1970).
1971	<ul style="list-style-type: none"> La circulaire ministérielle du 25 juin 1971 institue un rapport annuel sur l'humanisation à partir de grilles de contrôle (par établissement et par service), texte complété par la circulaire ministérielle du 26 février 1973. 		<ul style="list-style-type: none"> Création de la Commission des arts et de l'esthétique hospitalière (CAEH), dont l'objectif est de constituer un fonds d'art contemporain destiné aux espaces publics des hôpitaux, et de formuler des propositions touchant l'architecture, le design et le choix des couleurs dans les opérations de rénovation des hôpitaux.
1972		<ul style="list-style-type: none"> Le Beth Israel Hospital de Boston est le 1er hôpital à adopter une "Charte des malades". 	
1973		<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Une Journée portes-ouvertes "Découvrez votre hôpital" se tient le 8 avril.
1974	<ul style="list-style-type: none"> Le décret du 14 janvier 1974 institue les droits des malades, qui seront diffusés par la "Charte du malade hospitalisé" (circulaire du 20 septembre 1974). 		
1975	<ul style="list-style-type: none"> La circulaire ministérielle du 4 mars 1975 donne une assise juridique à l'action des associations de bénévoles à l'hôpital. 		
1976		<ul style="list-style-type: none"> Publication de deux ouvrages sur le thème de l'humanisation : <i>Humaniser l'hôpital</i> (Paris, Fayard) de Maurice Abiven et <i>Hôpital et humanisation</i> (Paris, ESF) d'Henri 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un Service de l'humanisation au sein de la Direction des affaires médicales (il deviendra vers 1990 la Mission accueil-séjour, puis en 1996 le

		Péquignot et Marie Gatard.	Département des droits du malade).
1977		• Création de l'Ordre national des patients, association visant à aider les patients et à améliorer leurs relations avec les médecins.	
1978	• Révision du Programme d'action prioritaire (PAP) n° 19 "Humaniser les hôpitaux" : l'objectif est de supprimer la quasi-totalité des chambres de plus de 4 lits d'ici la fin du VII ^e Plan (1976-1980).	• Publication de l'ouvrage de Denise Delière et Xavier Leroy, <i>Humanisons les hôpitaux</i> (Paris, Malloine).	
1980		• Publication dans la revue <i>Hospitalisation nouvelle</i> d'un article (n°91, juin 1980, p. 35) rapportant qu'il reste encore 70 000 lits en salle commune.	
1981	• Le décret du 15 mai 1981 institue des magistrats honoraires bénévoles chargés d'aider à l'information du patient et à la résolution des conflits éventuels.		
1982	• La circulaire ministérielle du 13 décembre 1982 préconise une amélioration de l'information donnée au patient dans le cadre des consultations externes et une meilleure organisation des rendez-vous.		
1983	• La circulaire ministérielle du 1 ^{er} août 1983 relative à l'hospitalisation des enfants souligne l'importance de préparer l'admission de l'enfant et la nécessité d'accueillir les parents (lit d'accompagnement).•		
1984			• Création des Comités d'éthique hospitaliers (circulaire du 30 juillet 1984).
1988	• La loi Huriot-Sérusclat du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à la recherche biomédicale impose aux médecins un devoir d'information et le recueil du consentement écrit des patients.	• Rédaction de la "Charte européenne des enfants hospitalisés" à Leiden (Pays-Bas) lors de la 1 ^{ère} conférence européenne des associations "Enfant à l'hôpital". • Publication dans <i>Infirmière Magazine</i> de l'article "La beauté de nos malades" (n°22, p.82-84), rapportant des expériences d'instituts d'esthétique et de salons de coiffure implantés dans différents hôpitaux.	
1990			• Création d'un poste de chargé des droits des malades à l'hôpital Boucicaut.
1992		• Publication par le magazine <i>Que choisir santé</i> de l'article "Hôpital. Mieux accueillis, mal informés", qui rend compte d'un vaste sondage réalisé auprès de la	

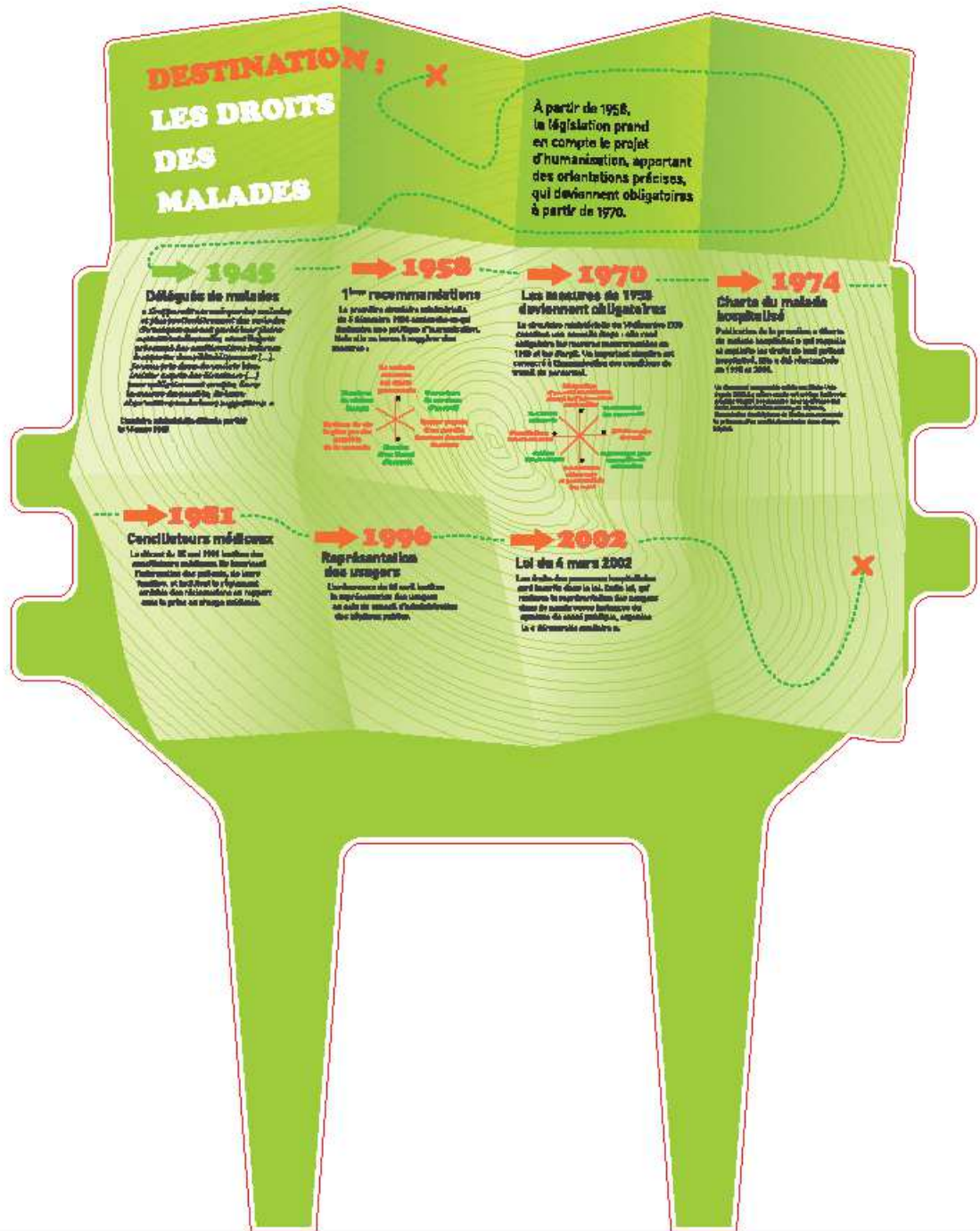
		population sur les hospitalisations, les urgences, les consultations et les visites.	
1995	<ul style="list-style-type: none"> La circulaire ministérielle du 6 mai 1995 remplace la "Charte du <i>malade hospitalisé</i>" par la "Charte du <i>patient hospitalisé</i>". 	<ul style="list-style-type: none"> Parution du 1^{er} palmarès des hôpitaux français. 	<ul style="list-style-type: none"> Création de l'Espace éthique, lieu d'échanges et de mise en commun d'expériences sur l'éthique hospitalière et du soin. Création de la 1^{ère} Maison des usagers à l'hôpital Broussais
1996	<ul style="list-style-type: none"> L'ordonnance du 24 avril 1996 met en place des procédures d'évaluation et d'accréditation des hôpitaux, destinées à améliorer la qualité de l'offre de soin. Elle institue également la présence des représentants des usagers au sein des conseils d'administration des hôpitaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Création du Collectif interassociatif sur la santé (CISS), réunissant 25 associations qui œuvrent dans le domaine sanitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Inauguration, le 29 octobre, de la <i>Salle des Départs</i> (chambre mortuaire) de l'hôpital Raymond-Poincaré (Garches), suite à sa rénovation par l'artiste italien Ettore Spalletti. Création de la fonction de Chargé des relations avec les usagers et les associations (CRUA).
1998		<ul style="list-style-type: none"> Emergence de la notion de démocratie sanitaire lors des Etats généraux de la Santé (1998-1999). 	
1999	<ul style="list-style-type: none"> La loi du 9 juin 1999 vise à garantir le droit d'accéder aux soins palliatifs (droit à l'accompagnement et prise en charge de la douleur). 		<ul style="list-style-type: none"> Signature de la convention "Culture à l'hôpital" entre les ministères chargés de la santé et de la culture.
2002	<ul style="list-style-type: none"> La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé vise à regrouper les droits épars des malades et à les exprimer de leur point de vue (notion de démocratie sanitaire). 	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de la "Charte européenne des droits du patient" à Rome. Elle se veut un "outil d'harmonisation de systèmes de santé nationaux qui favorisent les droits des citoyens". 	
2005	<ul style="list-style-type: none"> Le décret du 2 mars 2005 met en place une Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC) qui examine les dysfonctionnements et les plaintes des patients. La loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie condamne "l'obstination déraisonnable" et instaure un droit au laisser mourir, sans permettre toutefois aux médecins de pratiquer une euthanasie active. 		
2007		<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil économique et social européen met en place la 1^{ère} Journée européenne des droits du patient. 	
2008		<ul style="list-style-type: none"> Création des Maisons d'information en santé (MIS), lieux d'accueil et d'information des patients sur leurs pathologies et leurs droits. 	

200

150

100

50



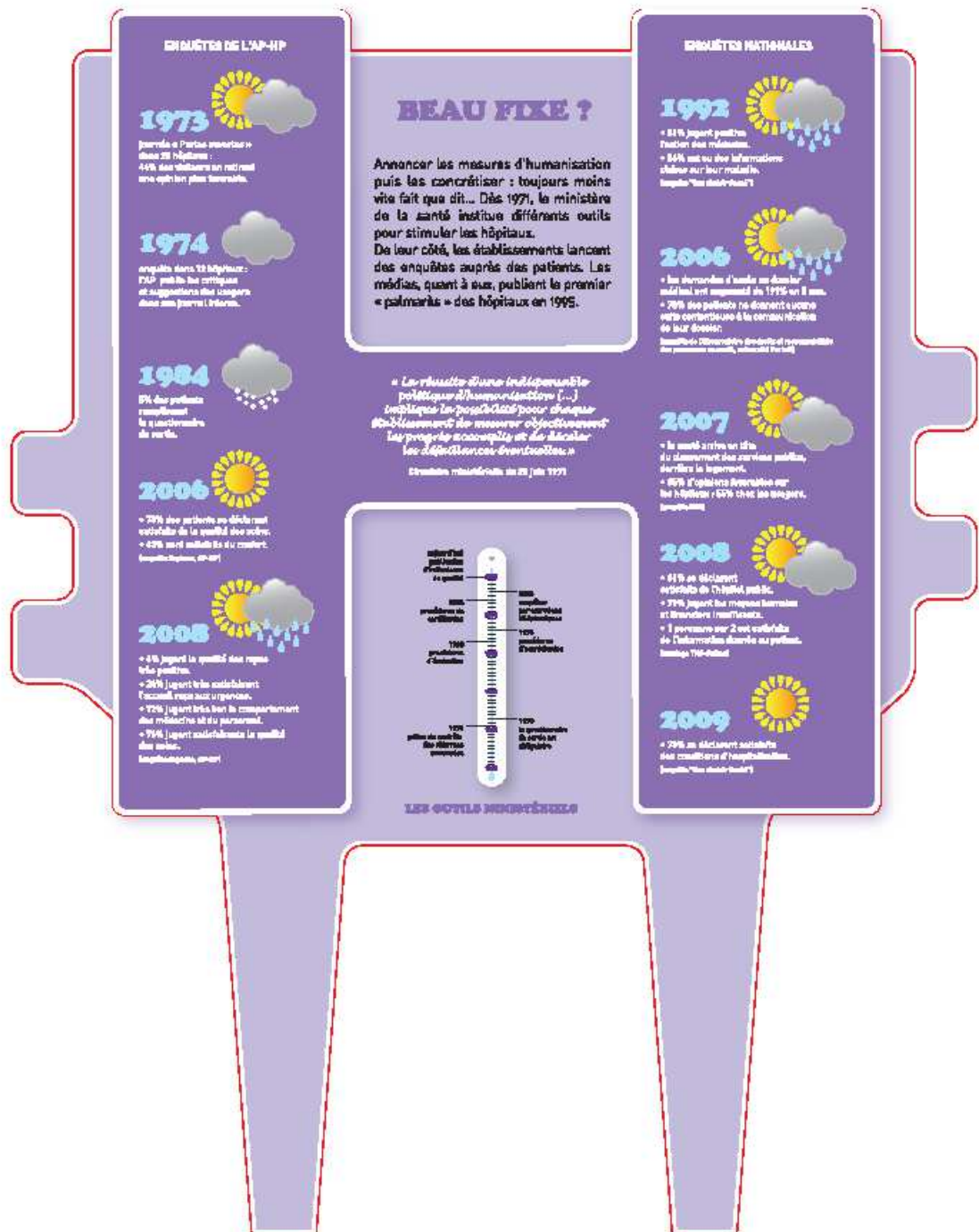
Assistance Publique - Hôpitaux de Paris	Exposition Itinérante	PHASE	DATE	No PLAN
JEANCOUVREUR 4, RUE DE LA CROIX PAUVRE 75011 PARIS jeancouvreur@gmail.com + 33 (0)1 11 71 48 48	P3_destination : les droits des malades	BAT	01/04/2010	-

200

150

100

50



Assistance Publique - Hôpitaux de Paris	Exposition Itinérante	PHASE	DATE	No PLAN
JEAN CUVREUX 4, RUE DE LA CROIX-ROUGE 75001 PARIS jeancuvreux@gmail.com +33 (0)1 71 91 40 44	P6_beau fixe ?	BAT	01/04/2010	-

